

La vie à Cadalen



N° 34 - Janvier 2021 - Tél. 05 63 33 01 44 - email : contact@cadalen.fr - web : <http://www.cadalen.fr>

Édito

Enfin 2021... Souhaitons que durant cette nouvelle année nous retrouvions une vie normale pour nous faire oublier rapidement 2020.

Il faudra être encore un peu patient mais l'arrivée d'un vaccin qui aura satisfait à tous les contrôles de sécurité des agences de santé nous permettra de revivre normalement dans les prochains mois. En attendant, c'est avec un immense regret que je suis contraint d'annuler la traditionnelle cérémonie des vœux. Moment important dans la vie municipale, les vœux, à Cadalen, sont toujours un temps de dialogues constructifs avec les administrés. J'espère que 2022, nous permettra de renouer avec cette tradition si conviviale.

Il y a un an qui aurait pu penser que nous vivrions une année comme celle-là ? Depuis le mois de mars, rien n'est plus comme avant. Les confinements, les couvre-feux, le port du masque, l'interdiction de se rassembler, le télétravail pour certains ont profondément changé notre mode de vie, et plus encore peut-être pour nous Cadalénois privés de ces soirées festives que savent si bien organiser nos associations. Je veux, d'ailleurs, profiter de cet édito pour leur témoigner tout mon soutien. J'ai conscience qu'équilibrer leurs budgets cette année risque de s'avérer difficile mais je veux leur assurer que la municipalité veillera à n'en laisser aucune dans la difficulté.

Nous faisons face à une pandémie mondiale. La COVID-19 a déjà tué plus de 60 000 personnes en France et plus de 1 600 000 personnes dans le monde. Ce virus très contagieux nous oblige à limiter le plus possible nos échanges. Pour nous, en France, pays des libertés ce n'est pas facile. Les chaînes d'info en continu et les réseaux sociaux nous inondent d'informations quelquefois contradictoires qui nous ne permettent pas de nous faire une opinion sereine sur les bienfaits des mesures gouvernementales prises.

Malgré tous ces aléas, la vie municipale a suivi son cours, les projets initiés par la précédente municipalité sont bien avancés voire terminés. La maison de santé est dans sa phase de finition et devrait être livrée dans le courant du mois d'avril. L'extension du cimetière vient de se terminer. L'adressage quant à lui, a pris un peu de retard en raison du confinement et l'impossibilité de faire des réunions en présentiel avec la personne chargée de notre dossier. Les noms des rues et des chemins ont été votés en conseil municipal en septembre et nous vérifions actuellement sur le terrain les numérotations des maisons. Au printemps nous distribuerons les numéros et mettrons en place les panneaux sur toutes nos routes.

Cadalen est un village où il fait bon vivre. Nous devons tout faire pour que cela dure. Nous nous devons de respecter les règles qui régissent la vie en société. Il n'est pas acceptable que de plus en plus de Cadalénois viennent en mairie

nous faire part de leur mécontentement, pour des chiens errants par exemple. Aussi, pour ne pas avoir à user de mon pouvoir de police, vous retrouverez dans ce magazine un article consacré à ces mesures de savoir-vivre afin que chacun ait connaissance des limites qu'il doit s'imposer pour ne pas ou ne plus importuner autrui.

Le 22 octobre, des imbéciles ont saccagé le chemin des Litanies. Les 4 garde-corps des ponts ont été arrachés, une clôture a été détruite sur une longueur de 100 m, de l'éclairage public a été cassé et un barbecue réduit en morceaux. La facture s'élève à plus de 15 000 €. J'ai bien évidemment porté plainte mais je ne suis pas optimiste sur le fait que la gendarmerie puisse appréhender ces idiots. Je vous avoue que ce genre d'acte odieux m'irrite au plus haut point.

Pour bien vivre ensemble dans une cité, il me semble important que les citoyens soient associés aux décisions qui impacteront leurs vies. La défiance avec le politique, parfois légitime, nous oblige à changer notre façon d'administrer. Je suis convaincu que pour qu'une politique soit acceptée, y associer les citoyens est indispensable. C'est pour cela que vous trouverez dans ce bulletin un questionnaire qui nous permettra, dans un premier temps, de connaître vos attentes concernant la communication municipale.

Le chantier phare du mandat, la traverse du village, va démarrer en ce début d'année. La première phase consistera à mettre en place une concertation avec les riverains et à prendre l'avis de techniciens compétents pour nous aider à appréhender le projet le mieux possible. Nous solliciterons ensuite un cabinet d'architecte/urbaniste à qui l'obligation sera faite d'impliquer des Cadalénois(es) dans la réflexion sur le projet, en proposant de la participation citoyenne, pour en faire une ébauche. Elle sera présentée aux administrés avant le vote en conseil municipal. Tout ceci nous amènera fin 2021 laissant au Département du Tarn le temps de finir les travaux de la RD 964, suivront la passation des marchés et le choix des entreprises qui devraient permettre le début des travaux au printemps 2022.

Avant de vous laisser au plaisir de la lecture, les élus au conseil municipal et moi-même, vous souhaitons une très belle année 2021. Qu'elle vous apporte une bonne santé et de la réussite dans vos projets.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible. »

Antoine de Saint Exupéry

Sébastien Brayle,
Maire de Cadalen



Une nouvelle équipe pour le CMJ de Cadalen

Un conseil municipal jeunes est un groupe de jeunes résidant sur la commune de Cadalen. Ils sont élus et s'engagent pour deux ans dans la vie de la commune.

Il se compose de 9 enfants de 10 à 15 ans, élèves du CM1 à la seconde : Axel Bondonneau, Tom Bondonneau, Clément Brun, Louen Brun, Nathan Capelle, Maël Périgord, Marine Rutkowski, Octavie Hagemann, Lily Lisant.

Pour les accompagner, Céline Vergé conseillère déléguée au CMJ et Géraldine Noël adjointe à la jeunesse et à l'école.

Voici nos idées et nos envies :

- Nous aimons notre village et nous voulons proposer des idées réalisables pour améliorer la vie des jeunes dans la commune en tenant compte du budget et des moyens que l'on a.
- Nous voulons aussi entretenir des liens entre les générations (maison de retraite).
- Faire partie du CMJ, c'est être le porte-parole des enfants du village.
- C'est l'occasion de s'investir dans sa commune en jouant un rôle pour le présent mais aussi l'avenir.
- C'est aussi un engagement citoyen car nous rencontrerons et dialoguerons avec les élus locaux pour améliorer le bien vivre ensemble.
- C'est aussi pour nous la possibilité d'exprimer nos opinions, de mettre en avant l'aménagement de nouveaux lieux de rencontre et de pratique du sport.
- Cela nous permettra aussi de nous responsabiliser et d'être solidaires.

Pour informer de nos actions nous avons créé un compte Facebook et un compte Instagram.

Mael Périgord, Lily Lisant, Nathan Capelle, Clément Brun, Louen Brun



Bienvenue aux nouveaux prêtres



Bienvenue aux nouveaux prêtres de la paroisse de Gaillac, le Père Pierre-André VIGOUROUX, curé originaire de Brens et le Père Pierre NGUYEN VAN SON, vicaire originaire du Vietnam qui ont pris leurs fonctions début septembre.

Ils nous font le grand plaisir de maintenir les messes à Cadalen tous les dimanches (excepté le 3^e dimanche de chaque mois, où elle se fait à Téco) et les jours de fêtes. Ils pourront bénéficier de l'aide ponctuelle des Pères Hervé CROUZAT et Bernard AZEMAR, méritants en âge et en courage. Merci à tous pour leur gentillesse et leur dévotion.

La maison de santé

Quoi de neuf docteur ?



Des nouvelles de la Maison de Santé : le bébé se présente bien.

Les belles journées estivales ont permis de réaliser le gros œuvre dans de très bonnes conditions.

Le bâtiment a été mis hors d'eau, hors d'air fin septembre.

Depuis, les entreprises du second œuvre ne chôment pas et les avancées sont visibles de semaine en semaine. Si tout se passe bien le bâtiment pourra être livré au premier semestre 2021.



Agrandissement du cimetière

Initié par la précédente équipe municipale, l'agrandissement du cimetière voit la fin de sa réalisation.

EXTENSION DU CIMETIÈRE	
INVESTISSEMENT	123232,50 €
Subvention de l'Etat DETR	8760,00 €
Subvention du Département	21056,31 €
Reste à charge de la Commune	93416,19 €

Une centaine d'emplacements sera disponible dans un cadre arboré, entouré d'une clôture et d'une haie paysagère.

Afin de répondre à de nouvelles demandes, ont été installés :

- Un columbarium composé de 10 niches,
- Un ensemble de 4 cavurnes
- Un jardin du souvenir.

Une cavurne est un mot issu de la contraction entre « caveau » et « urne ».

Ce petit caveau individuel, construit en pleine terre est destiné à recevoir les urnes funéraires.

Parallèlement à ces travaux, un columbarium a été installé sur chacun des cimetières de Gabriac, Saint Pierre de Bézeille et Saint Jean du Vigan.



Le columbarium de St Pierre de Bézeille



L'extension du cimetière du village

L'adressage à Cadalen

Engagé en début de mandat, le projet d'adressage suit son cours.



Après un travail des conseillers municipaux par secteur, une première carte des dénominations a été proposée.

Informés par le bulletin municipal de juillet dernier, chacun d'entre vous a eu la possibilité de consulter cette carte et de noter ses suggestions, ses idées sur un cahier mis à disposition en mairie. Vous avez été nombreux à saisir cette opportunité de participation citoyenne.

La commission chargée de ce projet a pris en compte la plupart de vos observations constructives. Fin septembre, le conseil municipal a délibéré sur l'ensemble des voies de notre commune.

Le principe de la numérotation métrique a été choisi et donc à partir d'un point zéro défini à l'entrée de la voie, des numéros ont été attribués à chaque habitation (logements, entreprises..).

Un travail de terrain a été nécessaire afin de vérifier ces données. Au cours du premier semestre 2021, les nouveaux panneaux indicateurs seront posés et les plaques comportant vos numéros seront mises gratuitement à votre disposition.

Conscients que ces changements pourront vous perturber dans un premier temps, la finalité de cette opération est bien de répondre aux besoins de sécurité lors d'interventions des services de secours, faciliter les livraisons, l'acheminement du courrier et rendre possible le déploiement de la fibre.

Comme indiqué lors du précédent bulletin et pour répondre à des observations souvent citées lors de la phase de consultation, nous vous rappelons que ces noms de voies sont un complément d'adresse et que votre lieu-dit actuel sera conservé.

RD964 : le point sur les travaux.

Suite à la réalisation d'une première tranche de travaux cet été entre le carrefour de la RD16 et de la voie communale du Barri à Técou, une seconde tranche de travaux, identique aux précédentes (recalibrage de la chaussée à 7,60 m) intervient entre la voie communale du Barri et le lieu-dit « les Reyssees ».

Une première phase de travaux s'est déroulée du 16 novembre au 18 décembre avec pour objet la construction d'un mur d'enrochement et la pose de fourreaux permettant à Enedis de dévier plusieurs lignes pendant l'hiver.

Une deuxième phase commencera en 2021 après la fin des déviations des réseaux Enedis. La chaussée sera entièrement démolie. **La RD964 sera fermée à la circulation pendant les vacances scolaires de février, du 15 au 26 février.** Les travaux de finition se dérouleront sous circulation alternée au mois de mars 2021. **Le montant de cette tranche de travaux est de 1,214 M € TTC.**



Miaou !

La prolifération des chats errants, au sein de la commune de Cadalen, provoque des nuisances de salubrité publique et de nombreuses plaintes de la part des habitants. La municipalité et la SPA ont décidé de signer une convention pour mener en commun sur son territoire une politique de protection des populations de chats errants.

Depuis quelques années, certaines rues du village sont confrontées à une prolifération exponentielle de chats errants due aux abandons sauvages et à leur reproduction. Pour faire face à ce phénomène et répondre aux exigences des riverains, la mairie a mis en place un programme efficace et adapté, visant à assurer une gestion maîtrisée de la population féline : la stérilisation et l'identification des chats errants.

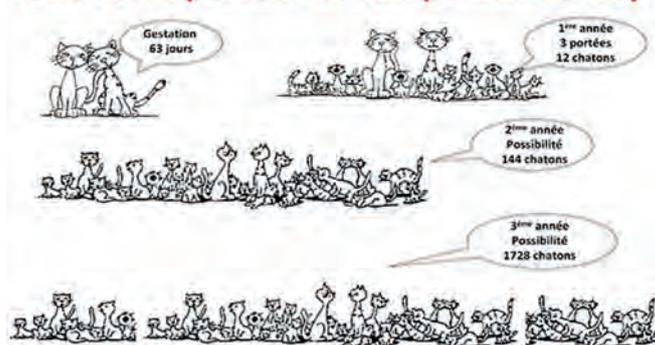
Ce dispositif justifié par l'article L211-27 du code rural et de la pêche maritime modifié par l'ordonnance n° 2010-18 du 7 janvier 2010, précise l'obligation des maires à gérer l'errance des chats. La première étape est la capture des chats errants. La SPA pose des trappes afin de capturer les animaux errants. Vient ensuite la prise en charge de l'animal par le vétérinaire qui le stérilise et l'identifie au nom de la mairie. L'animal est également vermifugé et un bilan de santé rapide est effectué. Le chat est gardé quelques jours en convalescence puis relâché sur son lieu de capture. L'animal passe alors de « chat errant » à « chat libre ».

Durant cette campagne, les chats domestiques devront absolument être maintenus le plus possible à l'intérieur des habitations. Si un chat capturé porte une identification, décelable sur place, il sera relâché.

Pour rappel, il est interdit de nourrir les animaux sur la voie publique.

Cette campagne est prévue durant le premier trimestre de l'année 2021.

Une seule portée est une portée de trop



La stérilisation est la solution

Bon voisinage



Respectons la tranquillité de notre voisinage tout en maintenant la convivialité dans notre territoire rural.

Parce que la liberté des uns s'arrête où commence celle des autres, des règles ont été posées dans l'arrêté préfectoral du 25 juillet 2000 sur la réglementation des bruits de voisinage. Dans son article 18, il est stipulé que les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit. L'article 19 indique que « les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent ».

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 20 h 00
- Les samedis : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 20 h 00
- Les dimanches et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00

Par ailleurs, nous vous rappelons que :

- le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit. Ces déchets doivent être compostés, broyés ou évacués en déchetterie
- les containers de tri sélectif et de déchets ménagers ne doivent pas rester sur la voie publique en dehors des jours de collecte.

Au-delà de ces règles, parce qu'il faut bien sûr que des limites précises soient établies pour faire loi, nous comptons sur l'intelligence et la tolérance de chacun pour qu'un respect mutuel perdure dans la tradition du « savoir vivre Cadalénois ».

Indemnisation et catastrophes naturelles : comment s'y prendre ?

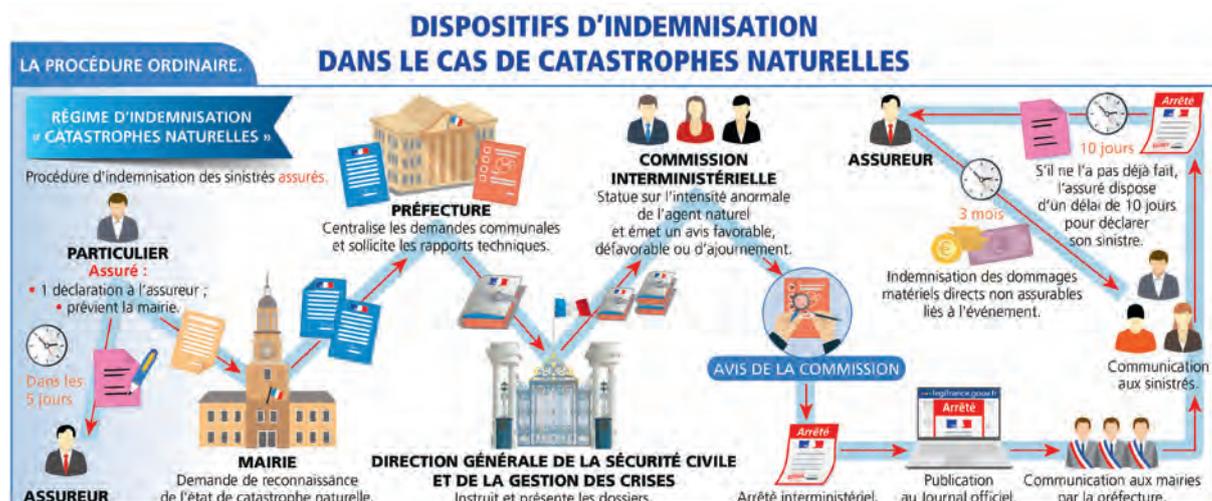
Des élus ont été interpellés par des Cadalénois soucieux de voir apparaître des désordres sur leur habitation (fissures, difficultés à ouvrir portes ou fenêtres...) et désireux de connaître la procédure à suivre pour pouvoir bénéficier de la garantie « catastrophes naturelles » souscrite auprès de leur assureur.

La garantie « catastrophes naturelle » ne joue que si un arrêté interministériel paru au Journal Officiel constate l'état de catastrophe naturelle dans la commune, le département ou la zone géographique concernée. Cette garantie couvre les dommages occasionnés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Pour obtenir la reconnaissance de l'état de « catastrophe naturelle », la commune doit recenser les sinistrés qui ont subi des dommages et les porter à la connaissance de la Préfecture. **Plus le nombre de déclarations de sinistre est important, plus il y a de chances que cet état de catastrophe naturelle fasse l'objet d'un arrêté interministériel au journal officiel.**

Nous vous invitons donc, si vous êtes concernés, à faire cette déclaration, manuscrite ou par courriel, à la Mairie. Elle doit être la plus précise possible dans les dates d'apparition et l'évolution du phénomène. Vous pouvez y joindre des photos.

Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu, il vous appartiendra, dans un délai de dix jours après la parution au journal officiel, d'en informer votre assureur afin d'obtenir une indemnisation pour les dégâts subis.



Défibrillateurs



Dans un souci de service à la population, en mars 2017, un second défibrillateur a été installé par la mairie à l'entrée du stade de Cadalen, le premier se trouvant à la maison de retraite Saint François.

Situé dans un coffret accessible à tous, il est signalé par un logo vert : DAE

Chacun d'entre vous peut l'utiliser sans autorisation en cas d'urgence.

D'un fonctionnement simple, le défibrillateur est muni d'une boîte vocale qui fera le diagnostic et vous guidera dans le déroulement de l'opération de réanimation.

Alors, en cas de besoin, n'hésitez pas à aller le chercher, chaque minute compte !



Les Associations Cadalénoises

vous informent

1, 2, 3 Familles

Les bénévoles et les salariés de 1, 2, 3 Familles vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021



Accueil de Loisirs de Cadalen
"La farandole"

2020 ayant été très éprouvante pour toutes et tous, cette année, je tiens tout particulièrement à remercier les directrices de La Farandole, Cindy et Jennifer, ainsi que les animatrices, pour leur sérieux et la constance qu'elles ont dans l'application des mesures pour la gestion de la crise sanitaire.

Outre leur implication pendant le confinement pour proposer des activités aux enfants, la réouverture de l'école leur a demandé, et leur demande toujours, beaucoup d'anticipation et de travail pour assurer la sécurité des enfants. En effet, chaque nouvelle annonce du gouvernement entraîne son lot de changements.

Dans notre société où l'immédiateté règne, il est difficile d'anticiper quoi que soit. La plupart des mesures sont annoncées à la télévision et sur les réseaux sociaux, avec plus ou moins d'exactitude d'ailleurs. Les protocoles officiels se font souvent attendre. En tant que structure d'accueil de mineurs, nous devons suivre les directives de notre ministère qui ne sont pas exactement les mêmes que celles de l'école. Des adaptations doivent être faites en permanence, selon le moment de prise en charge, le nombre d'enfants, les locaux....

Je voudrais féliciter les animatrices pour leur adaptabilité et pour l'immense imagination dont elles font preuve pour 'réinventer' leur métier et remplacer les activités qui ne sont plus possibles.



Habituellement :

- Camps d'été
- Sorties (piscine, pique-nique...)
- Chasse aux bonbons dans le village pour Halloween
- Exposition des activités dans le CLAE



Les nouveautés mises en place :

- Veillée toutes les deux semaines pendant les vacances
- Interventions extérieures régulières (magicien, théâtre,...)
- Journée spéciale Halloween (spectacle, boom, concours de déguisements...)
- Concours sur notre groupe Facebook

A noter aussi que malgré la situation, les commerçants et la mairie ont reçu cette année encore un cadeau fait par les petites mains des enfants pour décorer leurs locaux à l'occasion des fêtes de Noël.

Les rencontres Ado'Minos ont toutes été rattrapées. L'année s'est terminée mieux que ce qu'elle n'avait commencée

Nos Ado'rables ont pu terminer leur projet mais n'ont pas pu faire le séjour prévu. Ce n'est que partie remise !

Après une reprise en septembre, nos groupes Tendence Fitness (gym, zumba,... adultes) et Tendence Kidz (expression corporelle enfant) ont malheureusement de nouveau été mis en sommeil à l'automne.

Nous relancerons ces activités rapidement dès que la situation le permettra.

Pour le Conseil d'Administration
Amélie BELLET - Présidente

Nos manifestations 2021 :

- Assemblée générale : mars
- Vide bibliothèque : 11 avril
- Bourses aux vêtements :
 - Printemps : 9 mai
 - Automne : 17 octobre

Sous réserves d'autorisation

REJOIGNEZ-NOUS!

Nous recrutons
Ben' & Vol'

Contacts :

La Farandole :

05 63 40 99 79 – farandole@admrtarn.fr

1, 2, 3 Familles :

07 83 14 42 08 – 123familles@admrtarn.fr

Facebook : Association ADMR de Cadalen
« 1,2,3...Familles »

Les Associations Cadalénoises

vous informent

ADMR Lasgraïsses Cadalen et Labessière-Técou-Cadalen

Fusion des Associations de Lasgraïsses-Cadalen et Labessière-Técou-Cadalen

- Lors des Assemblées Générales Extraordinaires ADMR des deux associations, les 19 et 20 novembre 2020, la fusion des deux associations a été votée. Elle est effective depuis le 1^{er} janvier 2021.



Tous les bénévoles et moi-même, sommes à votre écoute; nous sommes conscients de nos responsabilités. Pour les personnes aidées des quatre communes le service sera dispensé comme auparavant. Le personnel intervenant continuera à assumer ses missions pour vous assurer au mieux un service de qualité dans le respect des besoins de chacun et des valeurs de l'ADMR.

- Malgré la pandémie de coronavirus qui génère des complications pouvant être remises en question à tout moment, notre activité auprès des bénéficiaires n'a pas été modifiée. Nous continuons d'assurer nos interventions dans le strict respect des gestes barrière. Si des cas de contamination surviennent dans les familles que nous aidons, chaque situation est traitée individuellement selon les consignes de l'ARS. **Au cas où le bureau serait encore fermé au public, veuillez prendre rendez-vous au 06 38 78 24 54.**

Au-delà des convictions personnelles, nous devons assistance au personnel soignant en charge des malades quels qu'ils soient. La santé de nos familles est en jeu du fait de l'engorgement des hôpitaux. Peut-on se permettre le moindre écart et risquer la vie d'un proche même jeune ou obliger nos soignants à faire des choix terribles ?

Malgré le confinement, toute l'équipe ADMR vous présente ses vœux les plus sincères pour 2021. Prenez bien soin de vous.

Pour l'équipe ADMR - La Présidente, Nelly Moreau

Amis et Parents des Élèves de l'École de Cadalen APEEC

Tous nos vœux 2021 !!!

Nous remercions tous les acteurs qui font vivre notre association : les 19 bénévoles, parents, enseignants, animateurs, commerçants, villageois, employés communaux et élus.



Ils sont présents à nos manifestations et participent ainsi par leurs dons et actions à financer le matériel et les projets des enfants de l'école de Cadalen.

Ces enfants que nous tenons particulièrement à féliciter cette année pour leur facilité d'adaptation et leur bonne humeur malgré les conditions imposées ces derniers mois.

A défaut de pouvoir maintenir nos manifestations, nous continuons nos ventes de sapins, de madeleines BIJOU, ... et comptons sur votre implication. Cela permettra d'améliorer le quotidien des enfants, ils le méritent bien.

N'hésitez pas à nous rejoindre car les années passent vite et il est important de pouvoir transmettre nos connaissances et faire perdurer nos actions.

Présidente : Lucie Fabre

Vice-président : Cédric Soulié - Trésorières : Anne Bonnemaïson et Héléne Gayraud

Secrétaires : Corinne Maurel et Karine Bouzigues.

Pour nous rejoindre : apec81@gmail.com ou auprès d'un membre (n'hésitez pas ils sont super sympas)

Les Associations Cadalénoises

vous informent

Atout Piol 2020-2021

Atout-Piol est ravi de vous accueillir en cette période très particulière. Conscience et enthousiasme seront de mise pour que nos ateliers et merveilleux moments de partages puissent perdurer.



Voici ce que nous vous proposons :

Des ateliers mensuels avec Chantal Tichané - www.chantichan.fr/

Expression et danse afro-métissée

Tous niveaux - Cycle de 10 ateliers à partir de septembre Enfants de 5 à 12 ans - Un mercredi par mois 16h 15 - 17h 15 - Ados et adultes - Un dimanche par mois

Doun-Danse

Cycle de 19 ateliers bi-mensuels à partir de septembre - Ados et adultes le samedi de 9h 30 à 11h

Afro Gym - 1 atelier par semaine

Tous niveaux - Ados et adultes - Tous les mercredi soir de 18h 30 à 19h 30

Massage, détente sonore et vibratoire à la demande

Après les ateliers de danse, en collectif, individuel. En collectif, en duo ou individuel le samedi après-midi et dimanche. Selon un calendrier établi ultérieurement

Formation

Transfert de savoir faire auprès des professionnels de la petite enfance et de l'éducation spécialisée. - « Expression du corps dans le développement de la personne ».

Ateliers pour tous

Des prestations en structure ou en résidence aux Hangars de Piol Crèches, relais assistantes maternelles, médiathèques, centres de loisirs, institutions spécialisées.

Atout Piol propose des activités auprès de groupes d'enfants et d'adolescents et auprès d'un public à particularités. Parce que chaque association, chaque établissement, chaque structure sociale est particulière, nous proposons des projets singuliers : Ateliers d'expression, les possibilités sont nombreuses... Nous pouvons construire ensemble un projet sur mesure.

Des séjours résidentiels enfants et adultes

Danse, rythmes et percussions, musique, théâtre...

Hébergement et restauration assurés par l'équipe des Hangars de Piol.

<http://www.atoutpiol.fr> - atout.piol@orange.fr - 05 63 33 03 98

L'A.F.C.C. : Les Amis de la Fête de la Culture de Cadalen

L'année 2020 fut pour nous l'année des espoirs déçus. Mais notre équipe est toujours motivée.

Toutes les manifestations ont été annulées avec beaucoup de regrets, mais avec raison.



Nous espérons que 2021 fera oublier cette année « noire », pour beaucoup d'entre nous.

Nous commencerons notre année par **l'assemblée générale le 23 janvier**. Tous les Cadalénois qui le souhaitent peuvent nous rejoindre à cette occasion et ainsi mieux connaître notre fonctionnement. Pour les nouveaux habitants de la commune, c'est une excellente occasion d'intégrer une association où la bonne humeur et l'esprit festif sont les maîtres mots.

Le samedi 13 mars nous souhaitons réunir le village à la salle des fêtes à l'occasion du match de rugby du tournoi des VI nations (Angleterre - France) projeté sur grand écran et suivi d'une 3^e mi-temps en musique et repas (à définir).

Le samedi 26 juin nous nous retrouverons à St Jean en musique, repas et feu pour clôturer la soirée.

Les 3, 4 et 5 septembre aura lieu notre traditionnelle fête du village.

Nous espérons que ces projets pourront se réaliser afin de retrouver la convivialité et le bien vivre de notre village.

Nous vous souhaitons une excellente année 2021.

Les Associations Cadalénoises

vous informent

Foyer Laïque d'Éducation Permanente

Le nouveau bureau du FLEP, sous la présidence de Thierry PASTRE, assisté de Nelly GUY à la trésorerie et Roger BATUT au secrétariat vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

Nous vous présentons nos 4 sections, dont l'activité a été perturbée en début de saison, en espérant une reprise rapide quand ce sacré virus le permettra.

Contact bureau : flepcadalen@gmail.com

GYM

La section GYM propose deux séances de renforcement musculaire dans la semaine :

- le Body Sculpt le lundi de 19h à 20h.
- le Pilates le mardi de 9h30 à 10h30.

Anaïs Faure, animatrice sportive diplômée d'État en activités gymniques d'entretien et d'expression, intervient depuis septembre pour les deux disciplines.

Elle définit la différence entre les deux et les bienfaits de chacune :

« La Méthode Pilates est une méthode douce de renforcement musculaire alliant respiration profonde et exercices physiques. Cette méthode s'inspire du yoga, de la danse et de la gymnastique. Elle se pratique sur tapis, avec ou sans matériel. Ces exercices permettent le renforcement des muscles profonds, l'amélioration de la force, de la souplesse, de la coordination et le maintien d'une bonne posture. J'enseigne le Pilates dans une ambiance paisible, favorisant la concentration, pour un travail musculaire précis en pleine conscience et une diminution du stress.

Le Body Sculpt est aussi une méthode de renforcement musculaire se pratiquant avec ou sans matériel et permettant un travail ciblé sur l'ensemble des muscles du corps. Sur des musiques rythmées, les exercices de renforcement musculaire peuvent être intercalés avec des exercices de cardio. Le Body Sculpt permet d'améliorer la condition physique générale. »

Ces deux disciplines s'adressent à tous, hommes ou femmes, de tous âges et de tous niveaux sportifs. Les exercices sont adaptés aux possibilités de chacun-e.

Contact : Nelly GUY - Tél : 06 30 67 69 86

RANDONNEE :

Cinquante randonneurs ont repris début septembre une saison qui sera riche en découvertes de nouveaux sentiers de notre région. Deux randonnées par mois sont proposées le dimanche tous les quinze jours : une demi-journée l'après-midi entre 7 et 12 Km, et une journée entière pour un maximum d'une vingtaine de kilomètres. Sans grandes difficultés, nous privilégions la convivialité au sein du groupe. En cours de saison, nous oublions un temps notre département pour nous échapper lors du week-end de l'Ascension et pour le week-end de clôture de la saison, fin juin.

Contact : Roger BATUT - Tél : 06 19 26 07 65

CHORALE :

La chorale CAD'EN SOL de Cadalen a malheureusement cessé ses soirées musicales du jeudi en mars 2020 suite au confinement lié à la crise de la Covid-19.

Elle avait prévu une reprise en septembre 2020 mais cela n'a pas été possible.

Cependant la trentaine de choristes, dirigée par Bruno Balazard, a hâte de se retrouver le jeudi de 20h30 à 22h30 à la salle des fêtes de Cadalen pour son travail d'échauffement et de technique vocale autour d'un répertoire polyphonique varié (tous styles et toutes époques).

Pour cette année, la chorale a prévu de continuer sa thématique de musiques de films.

La devise de CAD'EN SOL est la découverte et la transmission d'une curiosité et d'un plaisir musical via un résultat qualitatif.

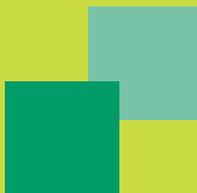
Contact : cadensol@free.fr ou Bruno Balazard 06 30 47 68 46

<http://cadensol.pagesperso-orange.fr/>

TENNIS JEUNES :

Sous la conduite de Bernard PUECH, du Tennis Club de GRAULHET, la formation de nos jeunes, garçons et filles, désirant pratiquer le tennis a repris début octobre. Les cours se déroulent à la salle de sport du stade de CADALEN le mardi de 17 heures à 20 heures, par groupes de niveau.

Contact : Bernard PUECH - Tél : 07 81 35 04 05



Les Associations Cadalénoises

vous informent

Le Marathon de Laurie

En 2019, nous avons créé l'association «1313-Le Marathon de Laurie». Quel est notre but ? Tout simplement, organiser des manifestations afin de récolter des fonds pour aider :

- 1) d'une part, la recherche en radiothérapie pédiatrique auprès de l'IUCT Oncopole
- 2) d'autre part, l'association toulousaine Oscar's Angels, qui accompagne les enfants et les adolescents hospitalisés à Purpan pour des pathologies neurologiques très lourdes et très graves. Cette association vient également en soutien moral et financier aux familles des patients et en appui aux équipes soignantes.

Aujourd'hui, après plusieurs années de travail, l'association **Oscar's Angels** a obtenu la reconnaissance de l'ARS avec le label "Droits des usagers de la Santé". L'intérêt et la qualité de l'accompagnement individualisé à destination des familles et des enfants suivis dans les services du CHU de Toulouse ont été reconnus. Oscar's Angels a réussi à démontrer que l'accompagnement et l'écoute active des patients et de leurs familles améliorent la qualité des prises en charge et s'avèrent très utiles pour les équipes soignantes.

Nous avons eu le plaisir de rencontrer le Professeur Anne LAPRIE, oncologue radiothérapeute à l'IUCT Oncopole. Elle est en charge des traitements des tumeurs de l'enfant par radiothérapie et mène des recherches en imagerie pour la radiothérapie cérébrale en collaboration avec l'INSERM. Cette année, le Professeur Anne LAPRIE et toute son équipe ont reçu le « Coup de cœur du Jury » du Prix Unicancer de l'Innovation pour son projet « EPENDYMOX ». Ce projet va utiliser les données de tous les enfants traités depuis l'année 2000 afin de trouver un traitement qui permette de guérir 100 % des enfants traités, ces données seront validées à l'échelon européen.

Les enfants sont notre avenir et à ce jour, beaucoup trop d'enfants sont encore affectés par des maladies orphelines méconnues.

Pour toutes ces raisons, le 1313 tient à poursuivre son soutien financier à ces deux entités qui nous tiennent particulièrement à cœur. Et c'est là que nous avons besoin de vous !

Cette année encore, malgré la crise sanitaire et l'impossibilité d'organiser Le Marathon de Laurie le 29 août, vous avez une fois de plus été au rendez-vous : vous les partenaires qui nous avez offert de très nombreux lots, vous les participants à la tombola, vous qui avez souhaité, tout simplement, faire un don ; sans oublier les associations cadalénoises, l'APEEC et l'USCO Tennis qui nous ont soutenues matériellement ou financièrement.

Grâce à vous tous, notre tombola a rencontré un vif succès et nous avons récolté **5 600.00 €** de dons. Encore une fois, merci de tout cœur pour votre fidélité, vos encouragements et votre participation à faire vivre notre projet.

Nous vous invitons à nous rejoindre, pour préparer les prochaines éditions. Pour tous renseignements, merci de prendre contact par mail : 1313.lemarathondelaurie@gmail.com

Rendez-vous le 28 août 2021.

L'équipe du 1313.



Le Calicot

Les membres du Club de patchwork « le Calicot » avaient l'habitude de se retrouver tous les lundis. Malheureusement en cette année 2020, depuis le mois de mars, les rencontres ont été très rares.



Le contact a néanmoins été gardé et chacune de son côté a pu travailler à un ouvrage commun. Depuis ce nouveau confinement un nouveau défi hebdomadaire a été lancé. Chacun lundi un nouveau modèle d'étoile est envoyé et chacune le réalise à son goût pour les couleurs.

Nous espérons pouvoir retrouver très vite ces rencontres chaleureuses du lundi où nous partageons avec plaisir nos idées et nos ouvrages.

Dès que cela sera possible venez nous rejoindre, débutantes ou confirmées, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

Les Associations Cadalénoises

vous informent

Le Domaine Article

A partir de janvier, vous pouvez inscrire vos enfants ou adolescents à un cours de danse, dispensé à la salle des fêtes le mercredi après-midi. Il vous est aussi possible de les faire participer à un mini-stage de 3 jours du 24 au 26 février et du 27 au 29 avril. Au menu : danse-crédation, danse contemporaine ou comédie musicale.

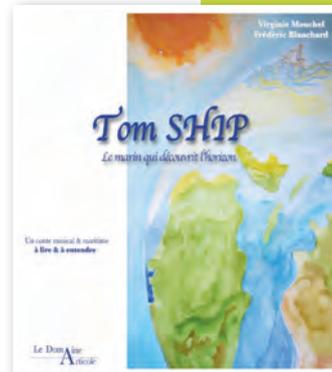
A la fin du premier stage, un spectacle chorégraphique professionnel sera donné le jeudi 26 février à 19h00, salle des fêtes. Vous pourrez également découvrir à cette occasion, le travail des stagiaires.

Côté édition, il vous est toujours possible de commander notre conte musical et maritime «Tom SHIP le marin qui découvre l'horizon» ou d'accueillir chez vous une présentation vivante et interactive de celui-ci avec notre proposition «Un Livre au salon».

Belle année 2021 à tous et au plaisir de vous retrouver sur nos manifestations !

Le Domaine Article : 05 63 81 78 33

ledomainearticle.wixsite.com/ledomainearticle



Association «Vivre à Cadalen»

«Vivre à Cadalen» est une association culturelle qui tire sa force d'un groupe humain soudé et chaleureux, désireux de faire partager ses passions.

Malgré les vicissitudes de l'année 2020, nous avons réussi à réaliser 2 conférences :



- M. Pierre Mestres nous a présenté une conférence sur le devenir de nos déchets et du glyphosate, conférence qui répondait à des interrogations très actuelles
- M^{me} Isabelle Verzeni nous a présenté les plantes et les remèdes du Tarn

Nous souhaitons continuer l'année 2021 en reprenant un cycle plus traditionnel à savoir 4 conférences et 2 sorties.

Nous désirons aussi continuer notre action lors de la journée du patrimoine le 3^e week-end de Septembre afin de mieux faire connaître notre patrimoine local et faire participer les jeunes Cadalénois à un jeu de piste pour leur faire découvrir nos petits trésors architecturaux ainsi que l'histoire locale.

Ce succès est le vôtre et nous vous attendons pour nous rejoindre afin de partager des moments de convivialité et de culture car comme le disait Fiodor Dostoïevski «vivre sans espoir, c'est cesser de vivre»

Pascal SANLEFRANQUE Port. : 06 89 66 23 51 - Bernard MANENS Port. : 06 83 31 64 46

Marie José BORIES Port. : 06 72 47 28 17 - Michel LECLERE Port. : 06 19 14 68 64

André SERGENT Tél. : 05 63 81 51 04

Montans Peyrole Cadalen Rugby

Cette saison 2020/2021 s'annonce compliquée suite aux interdictions de jouer !

Après avoir joué 3 matchs, nous ne savons pas encore si la reprise se fera en janvier 2021... En attendant, le club continue ses activités par la vente des calendriers et la mise en place des publicités autour du stade.

Nous remercions les municipalités et les sponsors pour leurs participations.

A bientôt, espérons-le, autour du stade de Montans ou de Cadalen !



Les Associations Cadalénoises vous informent

L'US Cadalen a vécu une année 2020 en pointillé.



Nos licenciés ont eu la possibilité de jouer au football uniquement cinq mois sur douze dans des conditions particulières. Nous avons dû mettre en place des protocoles sanitaires stricts, plusieurs entraînements et matchs ont été reportés pour cause de cas de Covid et les vestiaires sont restés fermés une bonne partie de l'année même lorsqu'il faisait mauvais temps...

Je tiens à remercier l'ensemble des dirigeants et éducateurs qui ont continué à transmettre avec dévouement leur passion pour ce sport.

Merci également aux joueurs qui ont su s'adapter aux conditions difficiles sans jamais se plaindre ou se décourager. Merci aussi aux parents qui nous ont maintenu leur confiance malgré le contexte, car le nombre de nos licenciés a encore augmenté cette saison. Merci enfin à la Mairie de Cadalen ainsi qu'à nos partenaires privés qui continuent à nous soutenir dans ces moments difficiles.

Cette période nous aura permis de prendre conscience qu'il faut profiter du moment présent et du plaisir que l'on prend à pratiquer son sport avec ses amis ou les jeunes que l'on encadre.

L'ensemble des dirigeants de l'US Cadalen vous souhaite une bonne année, avec l'espoir que nous puissions tous retrouver une vie normale en 2021 !!!

Frédéric BARTHE - Président US CADALEN

Le Saule Cadalenois

2021 : NOS 50 ANS

OUI : En 2021 nous aurons 50 ans d'existence, un grand parcours fait de bonnes et de moins bonnes nouvelles.

Nous espérons faire de 2021 une belle année pour Le Saule Cadalenois avec les rencontres retrouvées, les repas pleins de bonne humeur, les pique-niques, les lotos et thés dansants. En attendant des jours plus opportuns, nos activités compatibles avec les règles sanitaires en vigueur ont repris en septembre : le scrabble, la marche, l'atelier peinture et l'atelier créatif.

Pour toutes les autres activités, atelier chant et danses en ligne, bibliothèque, jeux de cartes et de société, pétanque, informatique, nous voulons croire que l'avenir proche sera plus serein. Le conseil d'administration continue à travailler et prévoit l'année 2021 comme une année "normale".

Après un voyage de l'amitié 2020 du côté du pays Basque du 11 au 14 Octobre, un grand bol d'air pour les participants, le Covid19 nous a obligé encore une fois à arrêter toutes les activités fin octobre.

L'assemblée générale se tiendra le 9 janvier en tenant compte des aléas. Les dirigeants bénévoles se préparent et espèrent comme l'ensemble des adhérents retrouver un déroulement normal à notre vie associative.

Les activités programmées pour 2021 restent dans nos espérances

- 2 lotos les 31 janvier et 24 octobre,
- 4 thés dansants les 21 février, 14 mars, 26 septembre et 14 novembre,
- loto crêpes (interne club), le 11 février
- exposition de peinture à la salle des fêtes de Cadalen, 27 et 28 mars
- repas annuel le 17 avril,
- goûter de Noël le 9 décembre
- 2 pique-niques,
- voyage en Bulgarie du 4 au 11 mai,
- voyage de 4 jours,
- sorties d'un jour et soirées spectacle.

Prenez soin de vous et de vos proches, restons optimiste et retrouvons le plus tôt possible la convivialité qui est la nôtre. Bonne année 2021 à tous.

Si vous voulez nous rejoindre : M^{me} Maguy SOULIE, présidente au 05 63 33 00 88
M. Michel LECLERE, vice-président au 06 22 17 03 65 - M. Bernard MANENS au 06 83 31 64 46.



Le fameux cassoulet de Morue



Nous connaissons tous le cassoulet dont le nom provient du plat dans lequel il est gratiné « la cassole » plat en terre. Il est élaboré à base de haricots lingots et quelques cochonnailles (saucisse, travers...) ou bons morceaux de canard gras.

Mais ici, je vais vous parler d'un tout autre cassoulet dont l'origine est Tarnaise. Celui-ci est à base de morue salée. Il se mangeait les jours de maigre (mercredi, vendredi, samedi et veille de fêtes) ou les jours de funérailles. L'Eglise interdisait de manger de la viande ces jours-là. On trouvait alors dans nos campagnes loin des rivages, les poissons séchés et salés tels le stockfish, le hareng ou la morue.

Pour préparer un bon cassoulet de morue pour 6 personnes, il vous faut :

- Haricots lingots 500 g
- Morue salée 1kg
- Carottes 2
- Oignons 2
- Tomates 2
- Céleris ou fenouil 1
- Gousses ail rose de Lautrec 5
- Bouquet garni
- Moules 500 g
- Soupe de poisson
- Mélange de jaunes d'œuf, crème fraîche et moutarde 500 ml
- Safran cadalénois : quelques stigmates.

Il faut dessaler la morue au moins 36 heures en changeant l'eau régulièrement (toutes les 6 heures).

Mettre à tremper les haricots une nuit.

Préparer les haricots en les portant à ébullition, ajouter oignons, ail, carottes en rondelles, tomates, fenouil et bouquet garni. Cuire lentement. Pendant ce temps, laver et étuver les moules.

Monter le cassoulet en commençant par une louche de soupe de poissons, mettre ensuite les haricots égouttés, les moules décoquillées et finir le mouillement avec la soupe de poissons restante.

Afin que notre cassoulet gratine, arroser avec le mélange moutarde, œuf, crème tiédie et safran.

Mettre au four et gratiner pendant 20 minutes. Porter à feu vif les morceaux de morue dans un peu d'huile d'olive, les déposer sur le cassoulet et maintenir au four chaud avant de déguster.

Bon appétit !

Notre Cheffe, Sandrine Caramelli

Et pour un accord Mets - Vins, nos vignerons cadalénois vous proposent :

DOMAINE ROTIER :

Cuvée Renaissance blanc sec 2018 Majoritairement issu de Len de l'El (ou Loin de l'œil), cépage ancestral du gaillacois, ce vin blanc sec a fermenté en barriques et a été élevé pendant une dizaine de mois sur lies. Cela lui confère une belle ampleur, révèle ses arômes de pêche et de poire, rehaussés d'une touche anisée ou mentholée. Il se marie à la belle gastronomie à base de poissons, mais aussi avec les volailles, viandes blanches et fromages de chèvre ou de brebis.



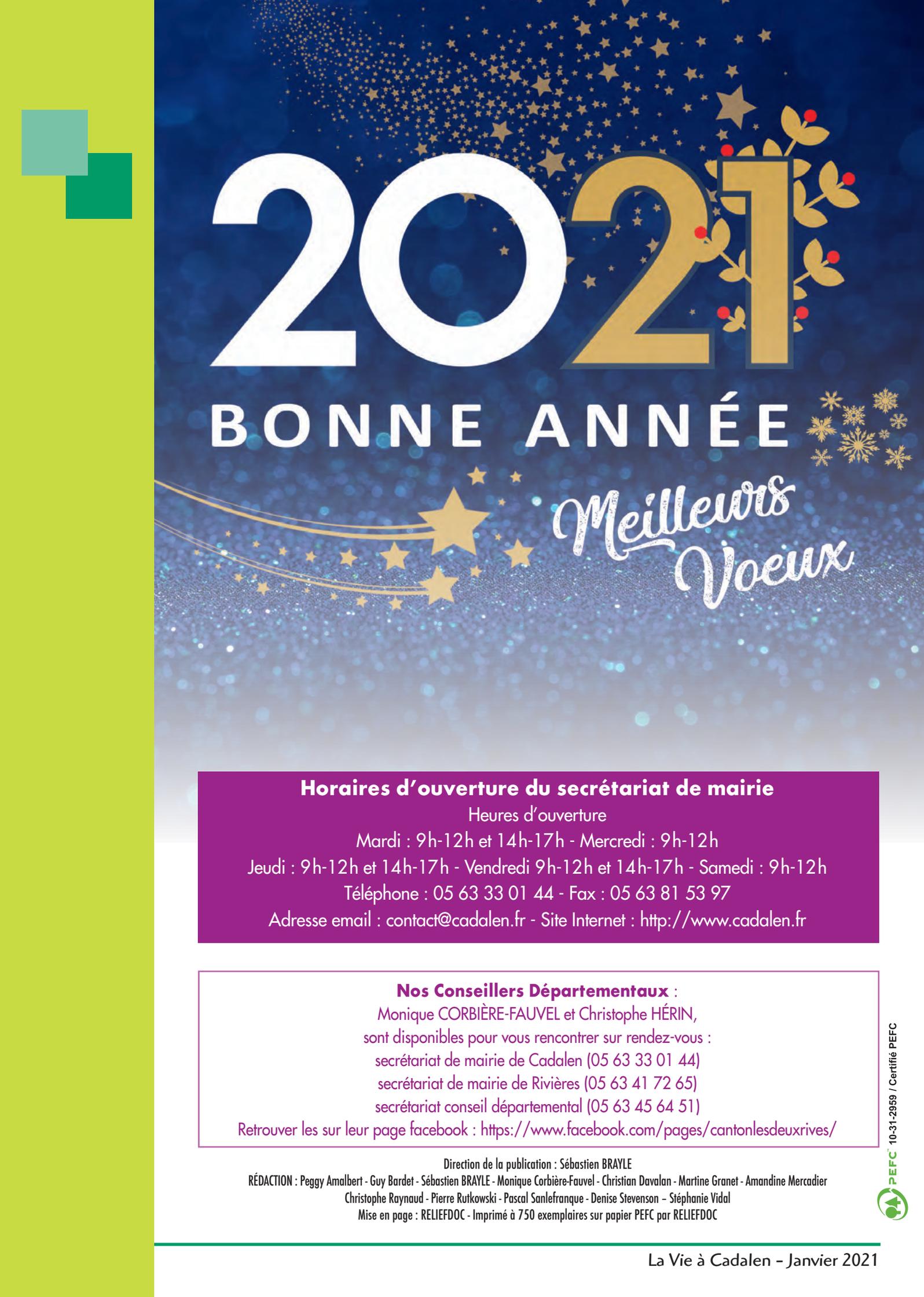
DOMAINE DES VERGNADES :

Cuvée blanc sec AOP Gaillac : Rive gauche de Tarn terrasse alluvion graveleuse. Cépages : Loin de l'oeil, Sauvignon. Dégustation : Un vin fruité, aux arômes de fleur blanche et agrume. A boire avec des fruits de mer, et du poisson



Bonne dégustation

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



2021

BONNE ANNÉE

*Meilleurs
Vœux*

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Heures d'ouverture

Mardi : 9h-12h et 14h-17h - Mercredi : 9h-12h

Jeudi : 9h-12h et 14h-17h - Vendredi 9h-12h et 14h-17h - Samedi : 9h-12h

Téléphone : 05 63 33 01 44 - Fax : 05 63 81 53 97

Adresse email : contact@cadalen.fr - Site Internet : <http://www.cadalen.fr>

Nos Conseillers Départementaux :

Monique CORBIÈRE-FAUVEL et Christophe HÉRIN,
sont disponibles pour vous rencontrer sur rendez-vous :

secrétariat de mairie de Cadalen (05 63 33 01 44)

secrétariat de mairie de Rivières (05 63 41 72 65)

secrétariat conseil départemental (05 63 45 64 51)

Retrouver les sur leur page facebook : <https://www.facebook.com/pages/cantonlesdeuxrives/>

Direction de la publication : Sébastien BRAYLE

RÉDACTION : Peggy Amalbert - Guy Bardet - Sébastien BRAYLE - Monique Corbière-Fauvel - Christian Davalan - Martine Granet - Amandine Mercadier

Christophe Raynaud - Pierre Rutkowski - Pascal Sanlefranque - Denise Stevenson - Stéphanie Vidal

Mise en page : RELIEFDOC - Imprimé à 750 exemplaires sur papier PEFC par RELIEFDOC